



## Édito

Voici les fêtes qui reviennent jalonner cette fin d'année. Quelques mots sur les chantiers en cours, pour que Pezou soit encore plus agréable à vivre :

- assainissement : les travaux de chaussée sont terminés clôturant ainsi le chantier du bassin de rétention
- voirie : le carrefour de l'entrée à Fontaine a été refait et le fleurissement des trottoirs a commencé
- de nouvelles illuminations viennent compléter la décoration des écarts
- fleurissement : de nombreux massifs ont été désépaissi et replantés dans d'autres zones

Au-delà de ces activités, je voudrais attirer votre attention sur l'ANOUE qui propose une journée au Puy du Fou qui pourrait être une belle idée de cadeau.

Je vous souhaite des fêtes pleines de bonheur, de joie. Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des Vœux du 19 janvier.

Pierre Solon, Maire de Pezou

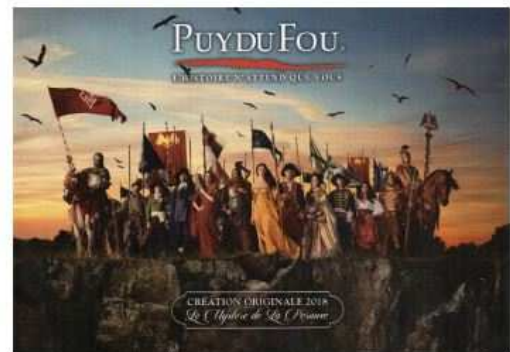
## Sommaire du n° 14

P1 : Edito / fin d'année du CCAS / Téléthon 2017  
 P2 : Herbicides / Démarches en ligne / Listes électorales  
 P3 : L'étoile de Noël / Le pain d'épices d'Isa  
 P4 : Retour sur le conférence Gauguin / Dates à retenir



# PEZOU

## SAMEDI 02 JUIN 2018



Grand Parc + Cinéscénie + Dîner inclus.

Adulte : 65€

Enfant de 5 à 13 ans : 45€

Renseignements et Réservation avant le 27 Février 2018

Au : 06.78.20.83.62 ou 02.54.73.14.63

Places limitées.

## Repas et colis des Aînés de Pezou

Notre traditionnel repas des Aînés a eu lieu le 14 octobre dernier à la salle Paul Martinet, animé par Naty Naïs.



Pour ceux qui ont choisi le colis, ils ont été distribués début décembre.



## Noël des Petits Pezoviens



Le 3 décembre, les enfants de Pezou, invités par le CCAS et le Comité des Fêtes ANOUE, ont pu voir le spectacle des Weldens, avec leurs chiens et chats. Malheureusement, la météo n'a pas permis de faire les promenades en calèches. Les enfants ont malgré-tout apprécié, semble-t-il, cet après-midi de fête.

## Le téléthon

Le 2 décembre dernier, la section Ensemble et Solidaires de Pezou organisait une randonnée et un récital Jean Ferrat à la salle Paul Martinet au profit du Téléthon. Cette journée a permis de reverser 724 € à l'association AFM.

Un grand merci aux organisateurs, à Marie-Amélie LE FUR, notre championne olympique venu parrainer cette journée caritative. Bravo aux randonneurs et au public du récital.

Merci aussi au Coccimarket pour l'agréable goûter qu'il a offert.



## Le glyphosate

Quelles solutions existe-t-il pour remplacer le glyphosate et pour lutter contre les mauvaises herbes dans notre commune ?

Depuis l'interdiction sur le domaine public du glyphosate (reconnu comme le désherbant le plus efficace, mais néfaste pour l'environnement) nous devons trouver des alternatives à l'emploi d'herbicides chimiques :

⇒ « L'huile de coude » ou le désherbage manuel par binage qui se révèle être long et pénible pour le dos

⇒ Le paillage (paille, écorces de pins...): idéal entre les arbustes et les plantations. Il agit par étouffement des mauvaises herbes mais il en faut une certaine épaisseur pour être efficace. Il est utilisé sur nos plates-bandes mais ne convient pas pour nos trottoirs.



⇒ Les désherbants naturels (eau de cuisson, vinaigre blanc+eau+sel): moins efficaces que le glyphosate.

⇒ Les désherbants organiques : ceux que l'on trouve dans le commerce renferment de l'acide acétique (substance contenue dans le vinaigre). Ce type de désherbant agit en brûlant les feuilles des plantes sur lesquelles il a été pulvérisé. Son action est rapide mais ne détruit que les parties aériennes de la plante. Celle-ci peut repartir du pied.

⇒ Les désherbeurs thermiques (certains modèles peuvent s'avérer coûteux à l'achat). Le but n'est pas de brûler les mauvaises herbes mais de provoquer un choc thermique qui permet de les flétrir, de les affaiblir et donc de les éliminer ! Cette technique est adaptée aux espaces dégagés ; pour obtenir un résultat parfait, il est conseillé deux passages à quelques jours d'intervalle et l'efficacité est moindre sur les herbes développées détruisant les parties aériennes mais pas forcément les racines.

⇒ L'engazonnement des trottoirs. Plusieurs critères sont à prendre en compte : l'aspect esthétique, la densité du gazon, la résistance au piétinement et aux maladies, le comportement en été (sècheresse) et en hiver (gel), l'entretien et le développement de mauvaises herbes (pissenlits ou trèfle). Cette technique est difficile d'entretien et la surface de trottoirs à Pezou est grande.

⇒ Le fleurissement des trottoirs : ce sont de petites plantes qui poussent au pied des murs, qui ont l'avantage de limiter le développement des herbes folles tout en évitant les plantes trop encombrantes pour que les trottoirs restent praticables pour les poussettes, les fauteuils roulants par exemple.



Rue de Vendôme

Avant

Après



Aucune solution proposée n'est idéale, à nous de trouver celles qui présentent le plus d'avantages et le moins d'inconvénients possibles.

Si vous avez d'autres idées ou solutions, vous êtes invités à nous les présenter, ces pages vous étant ouvertes.



## Cartes grises, permis de conduire en ligne

Depuis le 6 novembre dernier, les préfetures et sous-préfetures n'ont plus vocation à accueillir les automobilistes pour la délivrance de cartes grises ; un certificat d'immatriculation s'obtient désormais sur internet. Il en va de même pour les permis de conduire et leur renouvellement.

Les demande se font en ligne sur le site

<https://ants.gouv.fr/>

Plus besoin de vous déplacer en préfeture pour déposer votre dossier.

C'est la révolution numérique du service public qui se met en place petit à petit



## Création d'un point numérique en mairie

Un point numérique sera donc mis en place pour accompagner les usagers n'ayant pas internet ou ceux en difficulté pour accomplir les différentes tâches administratives qui se font désormais en ligne, par comme :

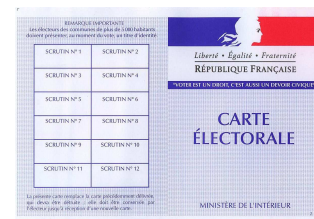
- Remplir sa déclaration de revenus
- Demande de certificat d'immatriculation
- Demande de permis de conduire
- Pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport.

Le point numérique sera accessible en mairie aux heures d'ouverture.

## Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale.

Elle est indispensable pour pouvoir voter.



Les inscriptions doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Les ressortissants des autres États membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Chaque électeur doit justifier d'une attache avec un bureau de vote pour être inscrit sur la liste électorale de celui-ci. Il doit donc régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **Sinon, il s'expose à être radié et ne pourra plus voter.**

**Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au samedi 30 décembre 2017 à 12h.** Les inscriptions déposées en 2017 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2018.

## L'étoile de Noël...

### ...C'est cette plante,



### mais pas que...

La nature et l'origine de l'étoile de Bethléem sont un sujet de spéculation depuis des siècles. Il y a plusieurs propositions :

#### Un miracle divin,

Certains chrétiens considèrent l'étoile comme un signe miraculeux indiquant la naissance du Messie. A l'époque tous les 'grands rois' avaient une étoile associée à leur naissance.

#### Un évènement astronomique réel,

Des astronomes qui voulaient appuyer un récit biblique sur des bases

rationnelles, ont tenté de lier l'étoile avec un évènement astronomique rare (conjonction de planètes, comète ou supernova).

**Une interprétation astrologique** ou plusieurs historiens de la science suggèrent que l'étoile n'était pas un objet astronomique ou signe miraculeux, mais un horoscope régal (horoscope d'un enfant destiné à être roi) dressé par les Mages vers 6 av. J.-C..

On la retrouve dans les décorations de Noël, en tête de sapin notamment



Des étoiles à faire vous même pour que votre sapin soit le plus beau...



## Recette du pain d'épices d'Isa



### RECETTE: PAIN D'EPICES

TEMPS DE PRÉPARATION : MIN  
TEMPS DE CUISSON : 30 min MIN

NOMBRE DE PARTS :

INGRÉDIENTS :

- 250 g miel
- 10 cl lait chaud
- 100 g beurre fondu
- 200 g farine
- 1/2 sachet levure chimique
- 50 g cannelle
- 1 œuf
- 1 pincée de sel
- épices : cardamome, gingembre

ASTUCES :

VARIANTES :

BOISSON RECOMMANDÉE :

RÉALISATION :

Délayer le miel dans le lait chaud - Ajouter le beurre fondu - Mélanger la farine énergiquement - Incorporer la levure, la cannelle, l'œuf et le sel - Ajouter les épices - Faire cuire dans 1 moule à cake 30 à 35 min. ds 1 four à 200°C.

## Conférence Gauguin, l'alchimie d'un peintre

En mai 2017 une conseillère municipale, Marie Christine Dietsch, a proposé d'organiser à Pezou une manifestation culturelle autour d'un événement d'actualité. Après concertation, c'est à l'occasion de l'exposition Gauguin à Paris qu'elle propose de faire intervenir une de ses amies, conférencière d'art.

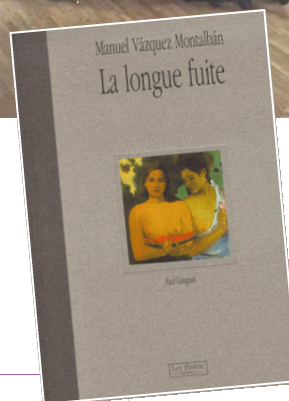
L'idée a immédiatement séduit le Conseil, fait son chemin et a été réalisée le dimanche 12 novembre lors d'une conférence tenue à Pezou, salle Paul Martinet, animée par Madame Marie-France Lavalade venue exprès de Paris.

Une bonne soixantaine de personnes a répondu à l'invitation. Madame Lavalade a captivé l'auditoire pendant presque deux heures. Elle a conté l'alchimie du peintre avec clarté et l'a agrémenté de projections. Captivant.

Un échange de questions et de réponses a permis à l'auditoire d'approfondir la découverte de cet artiste, et va peut-être entraîner certains des participants à « monter à Paris » pour voir in situ ce qui a été présenté.

Un verre de l'amitié servi par la Municipalité a clôturé cette première manifestation culturelle, et permis de compléter les échanges commencés précédemment.

Nous essaierons d'organiser le même type d'animation autour d'un prochain événement culturel majeur.



En prolongement de cette conférence, la bibliothèque de Pezou s'est fait prêter le livre sur la vie de Gauguin de Manuel Vazquez Montalban « La Longue Fuite ».



Organisé par l'APE les 5 villages

**THÉÂTRE**  
de la Musique Municipale de LUNAY

Il court, il court,  
le muret  
Comédie en 2 actes  
d'Henri LEBLANC  
et Jean-Claude MARTINOT  
SAMEDI 13 JANVIER 2018  
Salle des fêtes de PEZOU  
20H30



## Dates à retenir

Liste non exhaustive de manifestations et temps forts. Retrouvez l'agenda sur le site [www.pezou.fr](http://www.pezou.fr)

<b>13 janvier</b> 20h30	Soirée Théâtre par l'APE LES 5 VILLAGES Salle Paul Martinet
<b>Du 18 janvier au 17 février</b>	Recensement de la Population
<b>19 janvier 2017</b> 19h	Cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal Salle Paul Martinet
<b>4 février</b> De 8h à 10h	Opération Croissants de l'APE 5 Villages
<b>9 au 11 février</b>	Fête Foraine Place de l'Église Buvette tenue par le RDV des Doudous
<b>24 février</b> 20h00	Dîner Dansant DLP Salle Paul Martinet
<b>27 février</b>	Date limite d'inscription pour sortie ANOUE au Puy du Fou le 2 juin 2018



## Croissants 2018



L'APE Les 5 Villages vous livre à domicile  
Le dimanche 4 février de 8h à 10h  
Vous retrouvez toutes les infos sur  
<http://5villages.blogspot.fr>